

Philippe Pavard,
rédacteur en chef adjoint



Biogaz : cherche second souffle

C'est un véritable coup de tonnerre qu'a fait retentir, en décembre, l'Association des agriculteurs-méthaniseurs de France.

L'Association, qui sait de quoi elle parle puisque beaucoup de ses membres sont passés à l'acte, a tiré un coup de semonce aux pouvoirs publics et aux porteurs de projets pour les mettre en garde : beaucoup d'unités en fonctionnement ne sont pas rentables, contrairement aux communications trop optimistes faites sur le sujet et qui sous-estiment les coûts de réparation, maintenance et contrôles. Un constat sévère mais lucide, car réalisé sur des chiffres réels d'installations de plus de trois ans.

La filière méthanisation paie, à ce stade, les trop nombreux attermoissements politiques et réglementaires qui ont jalonné ce dossier.

Et, au final, le manque de volonté réelle pour faire sauter les goulots d'étranglement (délai d'instruction trop long, tarifs de rachats insuffisants, tergiversations sur le statut des digestats). Il ne suffit pas d'annoncer des objectifs dithyrambiques d'installations comme l'ont fait en leur temps, les ministres Barnier, Le Maire, Le Foll, Batho et Royal, avec des plans méthanisation ronflants et tonitruants, pour que cela se réalise. La preuve : la France ne compte modestement que 180 à

200 unités de biogaz et l'on est loin des 1 500 qui sont projetés pour 2020. Certes, il faut être ambitieux mais il faut quand même rester réaliste quand on part de si bas et que l'on ne fait toujours pas ce qu'il faut...

Faible rentabilité, contraintes en tous genres, frilosité des banques, la méthanisation a encore et toujours de la peine à décoller

Au passif de cette bérézina française, il faut ajouter une explication taboue, rarement soulevée en public. La France paie cher sa phobie du maïs, et plus largement celle des cultures énergétiques dédiées, qui s'est traduite dernièrement par une tentative d'interdiction pure et dure de le mettre dans les digesteurs (verdict en attente de commission mixte paritaire). Ce qui change beaucoup de choses dans le modèle économique car les agriculteurs « rament » pour trouver des substrats alternatifs méthanogènes. Il faut, par exemple, désormais payer pour se procurer

des déchets auprès de l'industrie agroalimentaire et les contrats sont très aléatoires. Sans aller jusqu'aux excès allemands, bien réels et corrigibles, mais sur lesquels s'est finalement bâtie toute une industrie d'exportation, n'aurait-on pas pu être un peu moins intransigeant ? Car, avec un peu de maïs dans la ration, si le tarif de rachat le permet, c'est beaucoup plus facile... A force de rechercher le modèle parfait et de faire la morale à nos voisins d'outre-Rhin, c'est nous qui restons coincés dans nos starting-blocks... ■